

7. Développement durable

Ce dicastère est géré par Mme Maryline Dafflon, Conseillère communale. Le texte ci-dessous a été rédigé par M. Christophe Labaloue, délégué à l'énergie et au développement pour la Commune de Neyruz. Le développement durable étant transversal à tous les dicastères, ce point de situation a été élaboré avec la collaboration de tous les conseillers et conseillères communaux.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter la stratégie de développement de Neyruz : <https://www.neyruz.ch/energie/agenda-2030>

Point de situation sur l'Agenda 2030 de la Commune de Neyruz

Pour rappel, l'Agenda 2030 a pour but de canaliser les efforts des pays membres de l'ONU sur 17 objectifs de développement durable (ODD) jusqu'à 2030 et couvrant les dimensions économiques, sociétales et environnementales de l'activité humaine. La Suisse contribue à cet engagement collectif au travers de son Agenda 2030. Le Canton de Fribourg en a fait de même au travers de sa stratégie de développement durable. Neyruz leur a emboîté le pas fin 2022 avec son Agenda 2030. Sa mise en œuvre a débuté en 2023. 2025 est donc la 3^{ème} année de mise en œuvre. En voici les éléments clés.

L'objectif 2025 était d'assurer le déploiement de 68 actions. La mise en œuvre 2025 s'est une nouvelle fois bien déroulée avec un taux de mise en œuvre de nos actions toujours de l'ordre de 80%. Vous trouverez ci-dessous quelques exemples de succès pour 2025 couvrant chacun des axes de notre Agenda 2030.

Concernant l'**axe social (ODD 3,4,5,10,11)**, des travaux importants ont été achevés : la nouvelle maison de l'enfance a été inaugurée, la place de jeux des Simon et les boîtes à livres ont été rénovées, la passerelle avec Hauterive réouverte, et la Ludothèque agrandie. En termes d'activités et d'événements, Midnight Neyruz, le pumtrack, le Carnaval, et la 2^{ème} volée des jardins partagés ont à nouveau été des succès. A noter aussi que les repas à domicile ont été étendus aux fêtes de Noël, qu'un boulanger est maintenant présent tous les derniers dimanches du mois au four à pain, et que le contenu des boîtes à jeux (box-up) a été renouvelé en fonction des statistiques d'usage. Enfin, le nouveau Règlement pour le personnel de l'Administration communale a été approuvé par le Conseil Général.

Sur l'**axe environnemental (ODD 2,6,7,11,13,15)**, des travaux importants ont aussi été à l'honneur : la nouvelle chaudière du chauffage à distance a été inaugurée et la rénovation de la déchetterie et de l'éclairage des routes a été achevée. Pour les économies d'eau, dans la continuité de la nouvelle tarification, les fuites du réseau d'eau du territoire communal ont été évaluées. En termes de biodiversité, une clause d'arborisation indigène a été ajoutée aux baux pour les parchets agricoles et la mise à ciel ouvert du ruisseau Pré-Aubert intégrée au PDCom. Enfin, un rapport final sur le bilan carbone de Neyruz a été publié sur le site de Neyruz et un atelier cuisine durable tenu avec les habitant.e.s.

Sur l'**axe économie locale et collaboration (ODD 8, 12, 17)**, le soutien à l'économie locale s'est poursuivi avec un petit déjeuner et un apéritif des entreprises ainsi qu'une promotion régulière de la plateforme internet. Deux rencontres avec les communes de Sarine-Ouest ont à nouveau eu lieu concernant l'énergie et le développement durable.